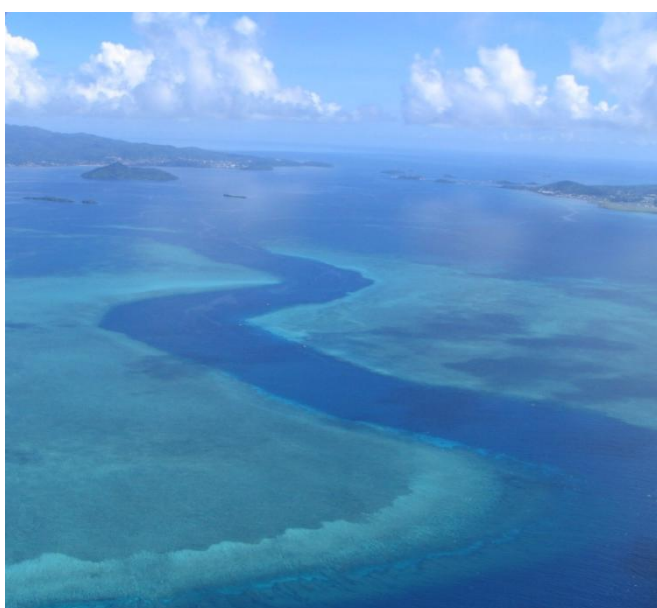


L'inscription du lagon au patrimoine mondial de l'humanité, un grand projet fédérateur pour Mayotte



Le député européen Younous Omarjee se prononçait il y a quelques mois pour l'inscription de Mayotte au patrimoine mondial de l'UNESCO. De son côté, le Conseil général de Mayotte va délibérer sur le projet d'inscrire le lagon de Mayotte au patrimoine mondial de l'humanité. Certains parlementaires mahorais sont également favorables à cette initiative et il est probable que l'association des maires aura également à se prononcer sur le sujet.

L'association des Naturalistes qui avait mené en 2010 une étude préliminaire sur les atouts de Mayotte pour une candidature Unesco se félicite de cette mobilisation des élus.

Le projet d'inscription du lagon peut être une formidable opportunité pour Mayotte comme levier de développement touristique. Il reste cependant encore beaucoup à faire car l'Unesco exige un bon état de conservation du bien proposé, ce qui n'est pas le cas du lagon aujourd'hui qui reçoit 80% des eaux usées de l'île. La généralisation de l'assainissement, avec l'aide des crédits européens, est donc une condition nécessaire. Il n'en reste pas moins que l'enjeu est mobilisateur et constitue un réel projet fédérateur pour Mayotte.

L'association des Naturalistes de Mayotte continuera de prendre part activement à l'avancement et à la viabilité de la candidature du lagon de Mayotte, en collaborant avec les partenaires locaux engagés dans le projet. Enfin, l'association reste ouverte à toute sollicitation concernant la préparation de cette candidature.